



Problèmes avec chauffagiste / chaudière.

Par Joomla, le 12/12/2011 à 11:50

Bonjour,

Suite aux problèmes avec notre très ancien système de chauffage (au fioul) notre chauffagiste « SE » nous a conseillé de changer la chaudière. Il nous a fait un devis de plus de 4000 Euros qui nous avons accepté par écrit avec le versement d'un acompte.

La nouvelle chaudière a été posée par SE en début d'année 2011 et a bien tourné quelques mois jusqu'à la période d'été quand nous l'avons arrêté. Pendant l'été nous avons rénové le séjour avec le changement de quelques radiateurs par un autre personne (SE ne répondant plus au téléphone, ni mes messages et email).

Le système de chauffage a été redémarré en octobre 2011 mais n'a pas fonctionné correctement : l'eau chaude sortait par les 2 circuits de robinets dans la maison, problèmes de démarrage et coupures, bruits bizarre. Après beaucoup d'appels à « SE » non réussi j'ai envoyé une lettre en recommandé le 6 Novembre, 2011

2 personnes de SE sont venus à la maison la même semaine à 7h le soir et n'ont pas trouvé de panne. Le système a démarré devant eux mais ils ne sont pas restés pour voir si les radiateurs chauffaient. Le bruit bizarre, ils m'ont dit, étaient simplement une pièce (circulateur ??) qui a chauffée car le niveau d'eau dans le circuit des radiateurs était trop faible. Ils ont rajouté de l'eau et laissé la chaudière en marche. Cependant les radiateurs ne chauffaient pas ! Je les ai rappelés le lendemain et ils sont revenus 2 jours (nuits) plus tard. Le niveau d'eau dans le circuit était tombé à nouveau – il avait une fuite. Je leur ai dit de regarder vers les nouveaux radiateurs, en effet un des branchements des radiateurs avait un micro fuite (accessible par le vide sanitaire). Cette fois ci ils sont restés quelques minutes de plus pour constater que la chaudière ne resté pas allumée. Ils m'ont dit qu'ils avaient besoin de changer

le circulateur et qu'ils allaient la commander.

6 semaines plus tard et c'est la dernière fois que je les ai vus. Je laisse des messages régulièrement sur leurs répondeurs (fixes et portables) et j'ai même réussi une fois à parler avec un d'eux qui devait se renseigner de la date de livraison de la pièce et me rappeler. Ma femme a même reçu un SMS il y a 4 semaines qui disait que leur fournisseur attendait la pièce.

Ma question est donc comment dois-je faire pour obtenir un chauffage qui fonctionne (en plein hiver)? Avons-nous des recours juridique pour faire respecter la garantie ?

Merci de vos réponses.